

CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA COMMUNE DE GRAVELINES ET L'ETAT
RELATIVE A LA VIDEOPROTECTION URBAINE

Monsieur Alain BOONEFAES, expose au Conseil :

L'Etat sollicite la Ville de Gravelines pour un partenariat avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Nord (DDSP59) pour que la Commune mette à disposition les images émanant de son système de vidéoprotection implanté sur son territoire. L'objectif est d'améliorer la sécurité sur le territoire français en accédant à un maillage de caméras réparties dans plusieurs Villes.

L'opération consiste à renvoyer, sans enregistrement, les images du Centre de Visionnage de Gravelines vers le Centre d'Information et de Commandement (CIC) de la DDSP du Nord. Cette mise à disposition de flux ne remet pas en question le fonctionnement actuel et, est limitée à 4 flux simultanés. Elle n'engendre pas de coût supplémentaire pour la Commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir avec la DDSP59 pour une durée de 5 ans.

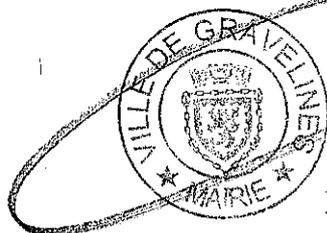
La Commission Extra-Municipale « Prévention et lutte contre les incivilités » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 29 JUIN 2022
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 01 JUL. 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le 01 JUL. 2022

Conseil Municipal convoqué le : Jeudi 23 Juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 29 JUIIN 2022

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Monsieur Modou FALL Conseiller Municipal

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT jusqu'à 18h15 et à partir de 19h40, Adjoint au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT jusqu'à 17h45, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Anabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Madame Valérie GENEVET,

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur Alain BOONEFAES de 18h15 à 19h40,

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Emmanuelle PERY,

Madame Nathalie RIOT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Anabelle SALA à partir de 17h45,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur Raoul DEFRUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.